Conseil d’établissement de l’école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2021-2022

|  |
| --- |
| Compte rendu de réunion – Procès-Verbal Réunion du conseil d’établissement de l’école Chomedey de Maisonneuve |
| Jeudi 17 février 2022 | 18h30 | Via la plateforme TEAMS |

|  |  |
| --- | --- |
| Type de réunion | Conseil d’établissement |
| Président(e)  | Alexandre Grégoire-Rousseau |
| Secrétaire | Daniel Tremblay |
| Participants | Chantal BarretteGeneviève BéliveauGaëlle BergougnouxStéphanie BrunetEmmanuelle ChristopheChristian GrégoireIsabelle DelormeMelissa Ann Murphy DomeyKaroline Morin |
| Absent | Annick MilletteChloé Lamontagne-GirardRoxanne PagéChantal LanthierDiane BeaudetCatherine RobertCarole ArseneauJoseph NgwedAlexis Provost-Charron |

1. **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 18h30.

1. **Adoption de l’ordre du jour**

L’ordre du jour est présenté par le président.

*L’adoption de l’ordre du jour du 17 février 2022 est proposée par Gaëlle Bergougnoux et secondée par Emmanuelle Christophe.*

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 13 janvier 2022**

Le PV de la réunion du 13 janvier 2022 est présenté par le président.

*L’adoption du PV du 13 janvier 2022 est proposée par Isabelle Delorme et secondée par Karoline Morin.*

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Période réservée aux membres du public (s’il y a lieu)**

Aucuns membres du public présents.

1. **Période réservée aux comité de parent (s’il y a lieu)**

Chantale Lanthier du comité de parents étant absente, le point est reporté.

1. **Période réservée aux membres de la communauté**

Je Passe-Partout / Emmanuelle Christophe: On a joué au jeu « totem » qui consiste à attribuer des qualités aux membre du jeux; bonne activité pour échanger entre les jeunes et partager de la fierté entre eux. On a aussi fait une mozaik de photos pour encourager la persévérance scolaire. Semaine prochaine: on commence une campagne de messages positifs pour démontrer aux parents les progrès de leurs jeunes.

CyberCap / Christian Grégoire: projet « Relève numérique » avec Chomedey fonctionne très bien ; activité d’environ 30 heures avec l’école qui inclus des ateliers sur les emplois du monde numérique. Bien content de l’appui de l’école et de la direction dans ce projet.

1. **Période réservée aux membres du conseil des élèves (s’il y a lieu)**

Les représentants du conseil des élèves sont absents.

La direction donne un statu au nom du conseil des élèves sur les points suivants :

* Activités de financement : après réflexions et consultations on a opté pour vendre des soupes en pots (tous les frais sont engagés par les élèves; pas à travers le CÉ).
* La direction a aussi opté pour défrayer les coûts de l’album de finissant aux élèves (app. $40 par élèves); le budget le permet.
* Le Gala méritas est prévu le 26 mai 2022 en soirée.
1. **Période réservée à la présidence**

Rien à rapporter.

1. **Budget : résolution mesures protégées (PJ. 1, 2)**

La direction rappel que le CÉ doit confirmer à travers une résolution que les montants du fond 6, qui sont les mesures protégées, ont bel et bien été versés (forme de reddition de compte au près du CS pour le ministère).

La direction présente les montants applicables à Chomedey-de-Maisonneuve, en comparant les valeurs établies pas le CS (PJ « mesures protégées, \_établissement\_2021-22 ») aux valeurs inscrites au budget (PJ « RapportDetailCE.aspx »)

Le CÉ atteste que les montants ont bel et bien reçu et concorde avec le budget.

Christian : Pour la mesure 15028 : est-ce qu’on va dépenser tous le budget?

Direction : oui; on devrait tout le dépenser.

Gaelle : Qu’en est-il des sorties culturelles?

Direction : Les dépendes pour les sorties culturelles dépendent entre autres des propositions des enseignants; malgré le contexte de la COVID on devrait être capable de tous dépenser.

*Le conseil d’établissement de Chomedey-de-Maisonneuve confirme que le Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur a alloué à l’établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 217,470$.*

*Le conseil d’établissement de Chomedey-de-Maisonneuve confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l’établissement.*

*Proposée par Gaelle Bergounoux*

*Secondée par. Alexandre Grégoire-Rousseau*

*Adopté à l’unanimité.*

*(voir PJ « 2.Nouveau\_modele\_resolution\_CE\_2122 » pour les détails de cette résolution).*

1. **Lecteur de CO2**

La direction confirmer que tous les lecteurs CO2 ont été installés.

Si les lecteurs dépassent un certain seuil, les professeurs peuvent intervenir (ouvrir les fenêtres pour ventiler ou sortir de la classe momentanément si nécessaire).

Les taux de CO2 sont mesurés en continue et les lectures sont envoyées directement au centre de mesure. La température est également mesurée.

Jusqu’ici tous les seuils sont dans les normes.

1. **Sortie scolaire (PJ. 3)**

Voir PJ « 3. Sorties Éducative 2021-2022 - place des arts ».

Sortie à la place des arts pour le Spectacle de SLAM.

Groupe langage foyer 125.

*Il est proposé par Chantal Barrette et secondé par Karoline Morin d’approuver la sortie pour le spectacle de SLAM tel que présentée.*

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Varia**

Mr. Tremblay : suggère que le CÉ se penche sur la possibilité de planifier une sortie scolaire pour l’ensemble des élèves l’école d’ici la fin de l’année (si les mesures sanitaires le permettent).

Une proposition devrait être présenté avec diverses suggestions lors du prochaine CÉ.

1. **Levée de la séance et prochaine rencontre**

La prochaine rencontre est prévue pour le 14 avril 2022.

La séance est levée à 19h25.